

GEOGRAPHIE

L'UNION EUROPEENNE FACE AUX PRESSIONS MIGRATOIRES

Documents

Document 1

L'Europe, terre d'accueil, revue *L'Histoire* n° 229, p.39.

Document 2

L'impossible harmonisation, *Le Monde*, 9-10 juin 2002.

Document 3

Des portes d'entrée illégales sur l'espace Schengen, d'après C. Withol de Wenden,
L'immigration en Europe, la Documentation française 1999.

Document 4

Immigration contre déclin démographique ? *Le Monde*, 6 janvier 2000.

DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE			
SUJET	Session 2004	Durée : 1 heure 30	Coefficient : 1
Epreuve : Histoire - Géographie			Page 7/11

L'Europe terre d'accueil



DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE			
SUJET	Session 2004	Durée : 1 heure 30	Coefficient : 1
Epreuve : Histoire - Géographie			Page 8/11

Document 2 : L'impossible harmonisation.

Il n'existe pas aujourd'hui de politique européenne d'immigration et d'asile, bien que l'Union se soit donné pour objectif, dans le traité d'Amsterdam, d'y parvenir d'ici à 2004. Il n'y a pas de définition au niveau européen du volume souhaitable des entrées d'étrangers dans l'Union et des secteurs économiques qui les réclament. Il n'y a pas de statut européen du travailleur étranger ni d'harmonisation des règles en matière de regroupement familial. Enfin, il n'y a pas vraiment de gestion commune du problème des demandeurs d'asile. Leur statut (conditions d'accès au travail, protection sociale, etc.) et la procédure d'examen de leur demande ne sont pas les mêmes d'un Etat à l'autre de l'Union. [...]

Le domaine dans lequel l'Europe a le plus avancé ces dernières années est celui des contrôles aux frontières et de la lutte contre l'immigration clandestine. [...]

La priorité donnée à cette approche était induite par la décision, prise en 1985, d'abolir les frontières intérieures de l'Union, qui appelait l'exercice en commun du contrôle de ses frontières externes. Les accords de Schengen*, [...], ont donné le coup d'envoi d'une coopération policière étroite entre pays membres, dotée d'un système informatique d'échange des données (SIS), et qui n'allait cesser de se renforcer ; en 2003 s'y ajoutera un fichier central d'empreintes digitales des demandeurs d'asile (Eurodac).

En 1990, la convention de Dublin trace la première ébauche d'une politique européenne d'asile en édictant le principe selon lequel un demandeur débouté dans un pays membre de l'Union ne peut, sauf exception, demander l'asile dans un autre pays membre.

L'effort pour contrôler les entrées clandestines s'étend au-delà des frontières externes de l'Union, au moyen notamment des « accords de réadmission » conclus à partir de 1991 avec les pays voisins, les engageant à reprendre les clandestins interceptés dans l'Union qui auraient transité par leur territoire ou en seraient originaires.

Claire Tréan, *Le Monde*, 9-10 juin 2002.

* accords de Schengen : accords qui associe 13 Etats. Les frontières sont reportées sur les limites de l'espace territorial formé. A l'intérieur de cet espace l'accès à l'ensemble des Etats signataires est possible.

DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE			
SUJET	Session 2004	Durée : 1 heure 30	Coefficient : 1
Epreuve : Histoire - Géographie			Page 9/11

Document 3 : Des portes d'entrée illégales sur l'espace Schengen

Du Maghreb, l'accès est facile aux côtes du Portugal et du sud de l'Espagne. Le détroit de Gibraltar est traversé depuis Tanger en *patera*, petite embarcation remplie de clandestins, essentiellement maghrébins, ou par avion (avec des papiers en règle, pour un séjour touristique de 3 mois que les migrants prolongent en changeant de pays d'accueil). Ceuta, Melilla, Algésiras, Las Palmas, la côte de Cadix, Malaga et Almeria sont les points de passage les plus courants.

Depuis l'ex-Yougoslavie, l'entrée clandestine dans l'Union européenne se fait par l'Italie ou la Grèce.

La frontière terrestre italo-slovène, entre Trieste et Tarvisio, est très peu surveillée, donc très poreuse. Des organisations de passeurs introduisent, à pied, des Asiatiques (Philippins, Pakistanais, Chinois) *via* Moscou ou la Serbie. Le reste de la Péninsule est plus contrôlé, ce qui n'empêche pas totalement la mafia albanaise d'introduire par bateaux des milliers de réfugiés, notamment au sud de l'Italie, dans les Pouilles, en Calabre et en Sicile. Beaucoup de ces clandestins quittent ensuite l'Italie pour un autre pays de l'espace Schengen. Cela fait de l'Italie la principale plaque tournante de l'immigration de l'Union européenne.

Ce statut lui est disputé par la Grèce. Avant-poste de l'Union européenne dans les Balkans, ce pays possède des milliers de kilomètres de frontières montagneuses et maritimes extrêmement difficiles à contrôler. Malgré ses efforts pour lutter contre les clandestins, la Grèce est le passage clé pour les trafics humains depuis sa signature des accords de Schengen. Deux grandes routes de l'immigration illégale y convergent: celle du Nord, depuis les Balkans, composée de flux essentiellement locaux, et celle de l'Orient, en provenance de Chine, du Bangladesh, du Pakistan et d'Irak (Kurdes) *via* la Turquie.

D'après C. Withol de Wenden, *L'Immigration en Europe*, la Documentation française 1999 et *Courrier international* n° 505 (6-12 juillet 2000) et n° 606 (13-19 juin 2002).

Document 4 : Immigration contre déclin démographique?

L'accroissement de l'immigration permettra-t-il à l'Europe d'infléchir son déclin démographique, de soutenir sa croissance et de financer ses systèmes de retraite? Tel est l'avis des Nations unies, qui suggèrent aux pays européens d'ouvrir leurs portes à près de 160 millions d'immigrés dans les 25 ans à venir. Le propos est à la fois provocateur et séduisant dans la mesure où le vieillissement européen est inscrit dans les faits et où les immigrants sont la plupart du temps des personnes jeunes, fécondes et dynamiques, susceptibles d'apporter du sang neuf à un continent qui se dirige tout droit vers un «papy-boom».

[...] À l'inverse, dans les pays en développement, la principale difficulté des années à venir consistera à créer des emplois pour les jeunes qui afflueront sur le marché du travail - environ 700 millions de nouveaux actifs entre 1990 et 2010, soit plus de l'ensemble de la population active des pays développés en 1990. Pourquoi ne pas favoriser, par une sorte d'échange de bons procédés, un circuit international permettant de combler ces déséquilibres ?

[...] «Nous sommes conscients que ces chiffres sont politiquement inacceptables pour les Européens, explique le directeur de la division de la population de l'ONU, Joseph Chamie [...] nous savons qu'aucun homme politique, en Europe ou ailleurs, ne sera réélu en proposant l'entrée, par millions, de travailleurs immigrés ; que les syndicats en Europe veulent abaisser l'âge de la retraite au lieu de l'augmenter. Nous ne proposons pas de solution politique. On regarde les chiffres et on demande: qui va s'occuper des 47 % d'inactifs ? »

D'après *Le Monde*, 6 janvier 2000.

DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE			
SUJET	Session 2004	Durée : 1 heure 30	Coefficient : 1
Epreuve : Histoire - Géographie			Page 10/11

QUESTIONS

Toutes les réponses doivent être rédigées

Document 1

- 1) Classez, par ordre décroissant, les six pays de l'Union européenne qui ont accueilli le plus grand nombre d'étrangers en 1999 ? **1 point**
- 2) Quelle évolution constate-t-on entre 1950 et 1999 ? Justifiez votre réponse **1,5 point**

Document 2

- 3) Citez quatre raisons qui permettent à la journaliste d'affirmer qu' « il n'existe pas aujourd'hui de politique européenne d'immigration et d'asile ». **2 points**
- 4) Montrez, cependant, que l'Union européenne met progressivement en place une politique commune contre l'immigration clandestine. **2 points**

Documents 2 et 3

- 5) Quels sont les pays de l'Union européenne qui sont les principales portes d'entrée de l'immigration illégale ? **1 point**
- 6) D'après ces documents en quoi l'adhésion de la Grèce à l'espace Schengen fait de ce pays « le passage clé de ce type d'immigration ? **1 point**

Documents 3 et 4

- 7) De quelles zones géographiques viennent ces immigrés ? D'après le document 4 et vos connaissances, donnez au moins deux raisons à ces origines ? **2 points**

Document 4 :

- 8) Quelle suggestion proposent les Nations unies aux pays européens ? Sur quel argument majeur s'appuie l'avis des Nations unies ? Justifiez. **1,5 point**

Synthèse : (8 points)

En vous aidant des documents, des réponses aux questions et de vos connaissances, rédigez une synthèse d'une vingtaine de lignes sur le sujet suivant : « L'Union européenne face aux pressions migratoires » : constats, politiques et choix à venir

DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE			
SUJET	Session 2004	Durée : 1 heure 30	Coefficient : 1
Epreuve : Histoire - Géographie			Page 11/11